

EXTRAIT DES REGISTRES DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE URBAINE MARSEILLE PROVENCE METROPOLE

Séance du 13 février 2012

Monsieur Eugène CASELLI, Président de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole, a ouvert la séance à laquelle ont été présents 128 membres.

Etaient présents Mesdames et Messieurs :

Olivier AGULLO - Zaven ALEXANIAN - Michel AMBROSINO - Christian AMIRATY - Sylvie ANDRIEUX - Robert ASSANTE - Mireille BALOCCO - Jean-luc BENNAHMIA - Jean-Marc BENZI - Philippe BERGER - François-Noël BERNARDI - Sabine BERNASCONI - Gérard BISMUTH - Alexandre BIZAILLON - Olivier BLANC - Roland BLUM - Sylvia BONIFAY - Patrick BORE - Miloud BOUALEM - Joëlle BOULAY - Valérie BOYER - Jean BRUNEL - Xavier CACHARD - Philippe CAMILLIERI - René CAMPIONI - Laure-Agnès CARADEC - Marie-Thérèse CARDONA - Eugène CASELLI - Pascal CHAIX - Gérard CHENOZ - Jean-Marc CORTEGGIANI - Vincent COULOMB - Alain CROCE - Claude DAUMERGUE - Didier DAVITIAN - Jean-François DENIS - Nicole DESMATS - Eric DIARD - Pierre DJIANE - Jacqueline DURANDO - Frédéric DUTOIT - Victor Hugo ESPINOSA - André ESSAYAN - Jean-Pierre FOUQUET - Mireille FOURNERON - François FRANCESCHI - France GAMERRE - Didier GARNIER - Jean-Claude GAUDIN - Samia GHALI - Roland GIBERTI - Bruno GILLES - Pascal GILLET - Jean-Pierre GIORGI - Bernard GIRAUD - Martine GOELZER - Vincent GOMEZ - Michelle GUEYDAN - Gérard GUISSANI - Robert HABRANT - Haouaria HADJ CHICK - Michel ILLAC - Bernard JACQUIER - Catherine JALINOT - Fabrice JULLIEN-FIORI - Evelyne KARBOVIAC - Abdelwaab LAKHDAR - Albert LAPEYRE - Laurent LAVIE - Eric LE DISSES - Corinne LEGAL - Eric LEOTARD - Christophe LOPEZ - Antoine LORENZI - Marie-Louise LOTA - Christophe MADROLLE - Patrick MAGRO - Robert MALATESTA - René MALLEVILLE - Henri MATTEI - Jacqueline MAURIC - Christian MAYADOUX - Patrick MENNUCCI - Danielle MILON - Marie-Thérèse MINASSIAN - André MOLINO - Jean MONTAGNAC - Yves MORAIN - Bernard MOREL - Jean-Louis MOULINS - Renaud MUSELIER - Sylvie NESPOULOUS - Marie-françoise NICOLAJ-PALLOIX - Jérôme ORGEAS - Frédéric OUNANIAN - Gilles PAGLIUCA - Marie-Madeleine PANCHETTI - Benoît PAYAN - Pierre PENE - Gerard PEPE - Gabriel PERNIN - Claude PICCIRILLO - Guy PONTOUS - Jean-Pierre RAVOUX - Jean-Louis RIVIERE - Jacques ROCCA SERRA - Georges ROSSO - Antoine ROUZAUD - Lionel ROYER PERREAUT - Henri RUGGERI - Philippe SAN MARCO - Pierre SEMERIVA - Christel SIMONETTI-ACHARD - Paul SORGE - Maurice TALAZAC - René TAVERA - Guy TEISSIER - Jean-Louis TIXIER - Maxime TOMMASINI - Claude TORNOR - Jean-Paul ULIVIERI - Claude VALLETTE - André VARESE - Martine VASSAL - Jean VIARD - Charles VIGNY - Clément YANA - Karim ZERIBI.

Etaient absents et représentés Mesdames et Messieurs :

Francis ALLOUCH représenté par Marie-Madeleine PANCHETTI - Jean-Pierre BERTRAND représenté par Paul SORGE - Jean-Louis BONAN représenté par Zaven ALEXANIAN - Vincent BURRONI représenté par Vincent COULOMB - Patricia COLIN représentée par Eric LE DISSES - Eric DI MECO représenté par Gilles PAGLIUCA - Joël DUTTO représenté par Haouaria HADJ CHICK - Gérard GRAUGNARD représenté par Gabriel PERNIN - Laurence JOUANDON représentée par Jean BRUNEL - Mourad KAHOUJ représenté par Jean-Marc CORTEGGIANI - Alain LAURENS représenté par Antoine LORENZI - Michel LO IACONO représenté par Guy PONTOUS - Myriam MALLIA représentée par Michelle GUEYDAN - Jean-Paul MARIA-FABRI représenté par Henri MATTEI - Christophe MASSE représenté par François-Noël BERNARDI - Martine MATTEI représentée par Frédéric OUNANIAN - Lucien MERLENGHI représenté par Vincent GOMEZ - Christine ORTIZ représentée par Frédéric DUTOIT - Marc POGGIALE représenté par Patrick MAGRO - Roland POVINELLI représenté par Gérard BISMUTH - Tahar RAHMANI représenté par Philippe SAN MARCO - Jean-Pierre REPIQUET représenté par Marie-Thérèse MINASSIAN - Arlette SALVO représentée par Marie-Thérèse CARDONA.

Etaient absents et excusés Mesdames et Messieurs :

Sonia ARZANO - Albert GUIGUI - Paul HUBAC - Myriam SALAH-EDDINE - Gérard SBRAGIA - Daniel SIMONPIERI.

Monsieur Le Président a proposé au Conseil d'accepter les conclusions exposées ci-après et de les convertir en délibération.

Cette proposition mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

AGER 003-137/12/CC

**■ Budget Assainissement - Approbation des opérations d'investissement nouvelles et des augmentations d'autorisations de programme existantes dans le cadre du Budget Primitif 2012 - Création d'autorisations de programme et affectation des autorisations pluriannuelles de programme
DEASV 12/7498/CC**

Monsieur le Président de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole sur proposition du Commissaire Rapporteur soumet au Conseil de Communauté le rapport suivant :

Dans le cadre du budget primitif pour l'exercice 2012, il est proposé :

- de créer et d'affecter de nouvelles autorisations pluriannuelles de programme, pour un montant total de 19 137 000.00 euros, qui sera affecté au programme prévisionnel.

- de créer de nouvelles autorisations spécifiques de programme, pour un montant total de 6 100 000.00 euros, qui sera affecté au programme prévisionnel.

- d'augmenter le montant d'une opération spécifique pour une somme de 284 500.00 euros pour la desserte sanitaire Grand Val. En effet, en cours d'exécution la réévaluation du montant initial d'une autorisation de programme peut être nécessaire, afin de planifier la phase travaux après une première phase d'études, et pour tenir compte de l'évolution des besoins en études, en travaux de réhabilitation et en travaux neufs.

Par ailleurs, l'ensemble des autorisations spécifiques feront l'objet de délibérations distinctes au fur et à mesure des besoins.

Monsieur le Président propose au Conseil de Communauté d'approuver la délibération ci-après :

Le Conseil de Communauté,

Vu

- Le Code Général des Collectivités Territoriales;
- L'instruction budgétaire et comptable M49 ;
- L'arrêté préfectoral du 7 juillet 2000 portant création de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole ;

Sur le rapport du Président,

Entendues les conclusions du Commissaire Rapporteur,

Considérant

- Qu'il convient de procéder à la réalisation des opérations ci-après.

Après en avoir délibéré :

Décide

Article 1 :

Sont approuvées la création et l'affectation de nouvelles autorisations pluriannuelles de programme, pour un montant total de 19 137 000.00 euros réparti conformément aux dispositions ci-après :

Sous-politique	Code opération	Commune	Libellé opération	création AP
Opérations nouvelles annuelles				
F110	Projet 1292	ALLAUCH	ALLAUCH-TRAVAUX ASS 2012-2013	504 000.00
F110	Projet 1293	CARNOUX	CARNOUX TRAVAUX ASS 2012-2013	350 000.00
F110	Projet 1300	CARRY	CARRY TRAVAUX D'ASS 2012-2013	350 000.00
F110	Projet 1294	CASSIS	CASSIS TRAVAUX D'ASS 2012-2013	430 000.00
F110	Projet 1295	CEYRESTE	CEYRESTE TRAVAUX D'ASS 2012-2013	150 000.00
F110	Projet 1301	CHATEAUNEUF	CHATEAUNEUF TRAVAUX D'ASS 2012-2013	600 000.00
F110	Projet 1302	ENSUES	ENSUES TRAVAUX D'ASS 2012-2013	600 000.00
F110	Projet 1296	GEMENOS	GEMENOS TRAVAUX D'ASS 2012-2013	174 000.00
F110	Projet 1303	GIGNAC	GIGNAC-TRAVAUX D'ASS 2012-2013	200 000.00
F110	Projet 1297	LA CIOTAT	LA CIOTAT TRAVAUX D'ASS 2012-2013	513 000.00
F110	Projet 1304	LE ROVE	LE ROVE TRAVAUX D'ASS 2012-2013	200 000.00
F110	Projet 1305	MARIGNANE	MARIGNANE TRAVAUX 'ASS 2012-2013	600 000.00
F110	Projet 1309	MARSEILLE	MARSEILLE TRAVAUX D'ASS 2012-2013	10 000 000.00
F110	Projet 1758	MPM	ASS - TRAVAUX URGENTS ET IMPREVUS 2012-2013 - SECTEUR OUEST	600 000.00
F110	Projet 1757	MPM	ASS – TRAVAUX URGENTS ET IMPREVUS 2012-2013 – SECTEUR EST	300 000.00

Signé le 13 Février 2012
Reçu au Contrôle de légalité le 15 février 2012

F110	Projet 1737	MPM	ASS- ETUDES COLLECTE (ING) - 2012-2013	100 000.00
F110	Projet 1747	MPM	ACQUISITION MATERIELS ET MOBILIERS - 2012-2013	15 000.00
F110	Projet 1748	MPM	ACQUISITION MATERIELS ROULANTS VEHICULES - 2012-2013	100 000.00
F110	Projet 1746	MPM	ACQUISITION MATERIELS INFORMATIQUES - 2012-2013	70 000.00
F110	Projet 1743	MPM	LOCAUX DEA - 2012-2013	60 000.00
F110	Projet 1298	PLAN DE CUQUES	PLAN DE CUQUES-TRAVAUX D'ASS 2012-2013	290 000.00
F110	Projet 1299	ROQUEFORT	ROQUEFORT-TRAVAUX D'ASS 2012-2013	65 000.00
F110	Projet 1307	SAUSSET	SAUSSET-TRAVAUX D'ASS 2012-2013	150 000.00
F110	Projet 1308	SEPTEMES	SEPTEMES-TRAVAUX D'ASS 2012-2013	200 000.00
F110	Projet 1306	ST VICTORET	SAINT VICTORET-TRAVAUX D'ASS 2012-2013	450 000.00
Total F110			Total sous-politique F110 Créations AP pluriannuelles	17 071 000.00
F130	Projet 1381	MPM	SECTEUR CENTRE TRAVAUX SUR LA STEP 2012-2013	700 000.00
F130	Projet 1382	MPM	SECTEUR EST TRAVAUX SUR LES STEP 2012-2013	666 000.00
F130	Projet 1383	MPM	SECTEUR OUEST TRAVAUX SUR LES STEP 2012-2013	600 000.00
F130	Projet 1384	MPM	ETUDES EPURATION INGENIERIE (2012-2013)	100 000.00
Total F130			Total sous-politique F130 Créations AP pluriannuelles	2 066 000.00
			Total des créations et des affectations d'AP pluriannuelles sur budget Ass 2012	19 137 000.00

Article 2 :

Est approuvée la création de nouvelles autorisations spécifiques de programme, d'un montant de 6 100 000.00 euros, réparti conformément aux dispositions ci-après :

Sous-politique	Code opération	Commune	Libellé opération	création AP
Opérations spécifiques				
F110	Projet 1874	CARRY	RESTRUCTURATION DE LA STATION DE RELEVAGE DE ALA TUILLIERE	500 000.00

F 110	Projet 1807	MARSEILLE	AVENUE DES PEINTRES ROUX	1 000 000.00
F110	Projet 1762	MARSEILLE	DILATATION DU COLLECTEUR LA ROSE LES OLIVES	4 000 000.00
Total F110			Total sous-politique F110 Créations AP spécifiques	5 500 000.00
F130	Projet 1810	MPM	USINE DE TRAITEMENT DES BOUES DE MARSEILLE – AMELIORATION DE LA DESODORISATION	600 000.00
Total F130			Total sous-politique F130 Créations AP spécifiques	600 000.00
			Total des créations d'autorisations spécifiques de programme sur le budget Ass 2012	6 100 000.00

Article 3 :

Est approuvée l'augmentation d'une autorisation de programme spécifique pour un montant de 284 500.00 euros réparti conformément aux dispositions ci-après :

Code opération	Commune	Libellé opération	AP initiale	augmentation AP	AP globale
(F110) 2011/00226	MARSEILLE	DESSERTE SANITAIRE GRAND VAL	815 500.00	284 500.00	1 100 000.00
		Total sous-politique F110 Revalorisations AP		284 500 .00	

Article 4 :

Les crédits de paiements affectés à ces opérations seront inscrits au Budget 2012 et suivants – Chapitres : 20-21 et 23, Natures : 2031, 2033, 2182, 2183, 2184, 231310, 231510, 231511, 231520, 231521, 231530 et 231531 – Sous-politique : F110, F130

Article 5 :

Monsieur le Président de la Communauté Urbaine ou son représentant, est autorisé à solliciter des aides financières auprès de l'Etat, de la Région Provence Alpes Côte d'Azur, du Département des Bouches du Rhône, de l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse, et de tout autre organisme et à signer tout document y afférent.

Pour Présentation,
La Présidente Déléguée de la Commission
Une agglomération éco-responsable

Martine VASSAL

Certifié Conforme,
Le Président de la Communauté Urbaine
Marseille Provence Métropole

Eugène CASELLI